RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1970 B 00064
Numéro SIREN : 701 920 647
Nom ou dénomination : L ABEILLE DE LA TERNOISE. COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2013 sous le numéro de dépôt 5402

L'ABEILLE DE LA TERNOISE. COMMUNICATION
Société Anonyme À Directoire Et Conseil De Surveillance au capital de 40 200 €
Siège social : 17 ZAE de Canteraine
62130 ST POL SUR TERNOISE
701 920 647 RCS ARRAS

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 24 MAI 2013

...../.....

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer deux nouveaux membres du conseil de surveillance, pour une période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2018 :

- Monsieur Francis BOUSQUET, né le 17 décembre 1946 à Paris (75), demeurant 3 rue Anatole de la Forge, PARIS (75017),

- Monsieur Bruno HOCQUART de TURTOT, né le 29 juillet 1945 à Neuilly sur Seine (92), demeurant 21 place Paul Verlaine, BOULOGNE BILLANCOURT (92 100),

Qui déclarent accepter leur mandat et que rien ne s'oppose à la prise de leurs fonctions. Conformément à l'art. 15 des Statuts, ils s'engagent, si au jour de leur nomination ne sont pas propriétaires d'au moins une action, à régulariser cette situation dans un délai de trois mois.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

...../.....

Pour copie certifié conforme
Président du Directoire
Monsieur Jean Louis PREVOST

GREFFE DU TRIBUNAL

29 JUIL. 20[illegible]

DE COMMERCE D'ARRAS